

Monsieur

L'honneur que vous me faites par vostre dernière est trop grand pour estre exprimé par mes paroles, & combien que je sçache tresbien qu'il est au dessus de mes mérites, je ne laisse pas d'estre ravi d'avoir acquis en si peu de temps que je suis icy ce tresor inestimable de vostre bienveillance, lequel je mets à plus haut prix que mon imagination mesme n'est capable de concevoir. Car combien que je sois porté naturellement à estimer toutes les personnes d'honneur & de réputation, si faut il que je confesse, que depuis tant d'années que la renommée publie vos merveilles par tout & notamment depuis que j'ay vu le bonheur de confidérer de près ce grand génie qui est en vous & le concert admirable de tant de rares qualités & naturelles & acquises que vous possédez en un degré très éminent, je suis devenu tellement passionné de tant de mérites, que je ne me puis assez louer de ma bonne fortune, de ce qu'elle me donne les occasions de vous en témoigner une partie. Je vous supplie seulement très humblement Monsieur de croire que je ne gouverne pas par l'intérêt, de quoy mes actions passées peuvent rendre témoignage & notamment sur la dernière par laquelle j'ay quitté à Sedan des charges très honorables & refusé en core de plus grandes pour me consacrer la qualité d'homme d'honneur: ma plus forte passion, s'il m'est permis de le dire, est la poursuite de la vertu & le zèle que j'ay pour ce service de ceux qui la possèdent entièrement. Je sçay très bien que vous pouvez tout à la Cour & que vous estes en très grande considération par tout par ces qualités éminentes de Con^{seiller} & Secrétaire d'Etat de S. A. aussi que nous tous vous devons du respect tant en cette qualité que pour estre nostre Curateur, mais je voudrais Monsieur, si vous me permettez cette saillie, que vous ne fussiez ni l'un ni l'autre, à fin que vous pussiez voir plus clairement que c'est vostre personne que j'estime principalement & bien que je condamne les pratiques de quelques Docteurs Catholiques qui croient que l'adoration de l'image se termine en l'image mesme sans aucune relation. Il est très vray neantmoins que j'ay de la vénération pour vous sans faire réflexion au Prince de qui vous dirigez les plus importants actions, J'espère

1711
1000
1711

1711

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or document, covering the majority of the page. The text is written in brown ink on aged, yellowed paper. The handwriting is dense and somewhat difficult to decipher due to its cursive nature and the fading of the ink. The text appears to be organized into several paragraphs, with some lines starting with capital letters. The overall appearance is that of an old, historical document.

vous en pouvoir rendre preuve en la personne de Monsieur
vostre fils qui doit venir lequel je verray tresvolontiers es moy
aussy tost que ma femme sera icy, ce qui sera cor j'espero apres
pasques, et en attendant il pourra estre loge et estre en pension
avec moy es Mons^r Henrich Josts receveur des grains de S. A.
qui vous est tresacquis et fort bon de bien, pour ce qui concerne
vostre troisieme, encor qu'il soit capable de faire beaucoup à la fois
je suis bien aise pourtant que vous ayez trouvé bon de le descharger
d'une partie de ce qu'il avoit entrepris, j'auray un soin tresparti-
culier de luy, Monsieur, et luy prescrieray à l'avenir qu'il ne sera
plus tant distrait, plus exactem^t ce qu'il devra faire outre le college
ordinaire et les leçons publiques je luy ay donné avec le fils de
Monsieur Boek une leçon en particulier, je luy ay aussy recom-
mandé outre la lecture de mes écrits que je dicto, la paraphrase
Grecque de Theopile, luy insinuant peu à peu quasi aliud agens
en ceste leçon particuliere quant et quant une introduction
in jurisprudentiam Graecorum pour entendre cy apres les Basili-
ques et autres Jurisconsultes Grecs desquels j'ay toujours fait plus
d'estat que des Latins, et nous voyons que le grand Lujas a tiré des
Grecs ses meilleures interpretations, j'y meste pourtant cor aussy
en toutes mes autres leçons beaucoup de la pratique d'aujourd'hui
ne sterilem omnino jurisprudentiam, s'ayriant à vous trouvez Monsieur
une autre methode meilleure, je vous supplie de me le mander
ne desirant sinon de luy témoigner à l'un et à l'autre que
je sçay qu'ils sont vos fils et vous y donner toute la satisfaction
possible, faites moy la faveur de le croire que je m'y employeray
de tout mon pouvoir et que je devouureray de tout mon coeur

Il vous plait Monsieur de faire venir quelque chose
de Paris ou que vous ayez quelque commission à donner,
j'indrois à Venise que vous en chargiez ma femme
savant qu'elle se mette en chemin.

Monsieur

A Breda le 7 Fev. 1647.

Vostre tres humble et tres
obéissant serviteur

Dauber

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Vertical handwritten text on the right side of the page, possibly a list or a separate note.]

[Vertical handwritten text in the center-right area, possibly a signature or a specific name.]

[A single vertical handwritten word or short phrase.]

[Handwritten text at the bottom of the page, including a date 'A Paris le 27 Fev 1675' and other illegible words.]